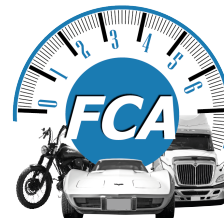


Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L



NOM DU CONTROLEUR	BRAWERS BENOIT
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	040Z8025 <i>Brawers Benoit</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	SARL CONTROLE TECHNIQUE AUTO MOTO DE SEIGNOSSE 7 impasse de la Lande ZA de Laubian 40510 - SEIGNOSSE
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	L040Z175
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	07/10/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	Baptiste TEILLET <i>Baptiste Teillet</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR

Nombre de non conformité mineure (NC)	0	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires

RAS

DECISION : FAVORABLE

PROCHAIN AUDIT AVANT LE :

07/10/2027

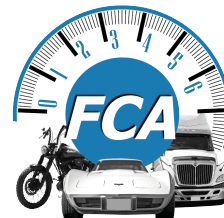
Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L

Contrôleur : BRAWERS BENOIT



VÉHICULE SUPERVISÉ

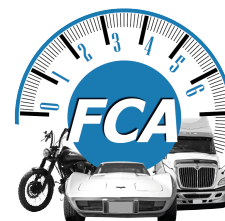
N° d'immatriculation du véhicule : AH-026-CS Catégorie de véhicule : MTL Energie : ES
Date de mise en circulation : 25/11/1998 N° PV : 25700349

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
25700229	04/07/2025	RAS
25700263	22/07/2025	RAS
25700292	31/07/2025	RAS
25700293	18/08/2025	RAS
25700301	22/08/2025	RAS
25700310	29/08/2025	RAS
25700311	04/09/2025	
25700314	05/09/2025	RAS
25700334	24/09/2025	RAS
25700341	30/09/2025	RAS

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L

Contrôleur : BRAWERS BENOIT



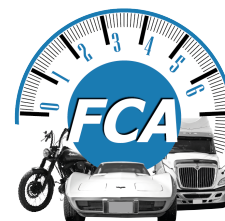
RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
Généralités		CONFORME
CONTENU DES PROCES VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GENERALITES		CONFORME
Préparation		CONFORME
SUIVI DU CONTROLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L

Contrôleur : BRAWERS BENOIT



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME
	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
MODALITES FINALES		CONFORME

L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.